

La prévention des risques chimiques à la base de la stratégie d'entreprise d'ARS PROVENCE (83)

Les risques liés à l'émission de C.M.R. (Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques) ont été récemment mis en évidence auprès du grand public, notamment via les questions soulevées par le Bisphénol A et les phtalates.

Face à ces risques, certaines entreprises ont mis en œuvre des produits de substitution, avant que la législation ne les y oblige.

C'est le cas d'ARS PROVENCE, entreprise varoise spécialisée dans les revêtements spéciaux, en particulier dans l'application de résines synthétiques pour l'étanchéité de cuves et de réservoirs.

Elle intervient, par exemple, dans l'application de résines d'étanchéité à l'intérieur des cuves de vinification, des grands réservoirs pour les stations d'épuration ou des bassins de rétention d'eau.

Dès 2006, en partenariat avec son fournisseur de résine, et accompagnée par la Carsat Sud-Est, ARS PROVENCE a mené une politique volontariste de diminution des composants les plus toxiques contenus dans les résines synthétiques.

Anticiper la législation, et non la subir

L'activité d'étanchéité dans le secteur du bâtiment génère les risques habituels de travaux sur chantier, notamment les risques de chutes de hauteur. Le principal risque identifié reste néanmoins de nature chimique : lors de leur application, les résines génèrent des émanations de C.M.R et d'allergènes.

Soucieuse de la santé de ses salariés, l'entreprise ARS PROVENCE procède à une veille technologique et travaille avec son fournisseur pour limiter les expositions de ses collaborateurs aux C.M.R.

Ainsi, le choix de remplacer dans la formule du revêtement imperméabilisant les amines¹ aromatiques, classées aujourd'hui cancérogènes, par des amines aliphatiques a été mis en œuvre dès 2006 en devançant la législation, qui en a depuis interdit l'usage.

Cette substitution, qui a réduit drastiquement l'émission des CMR pendant l'application de la résine, s'est néanmoins avérée plus délicate à mettre en œuvre, avec des limites de température et d'hygrométrie plus contraignantes. Elle a, par ailleurs, représenté un surcoût non négligeable et a nécessité le remplacement d'une machine-outil, qui n'était plus adaptée aux nouvelles formules.

Malgré ces contraintes, le choix de la sécurité et de la qualité a été fortement défendu par l'entreprise ARS PROVENCE : la gérante, Fabiola BACK-GORTAZAR, rappelle qu'il a fallu « faire preuve de pédagogie auprès des salariés, mais surtout auprès des clients ».

¹ Une amine est un composé organique dérivé de l'ammoniac dont certains hydrogènes ont été remplacés par un groupement carboné. Les amines aromatiques sont composées de dérivés d'hydrocarbures tels que le benzène. Les amines aliphatiques sont des composés organiques dans lesquels un atome d'azote est directement lié à un ou plusieurs atomes de carbone.

Dans le milieu viticole en particulier, elle s'est attachée à expliquer, sensibiliser et comparer les fiches de sécurité des produits pour convaincre les clients des avantages de la nouvelle formule.

Plusieurs années après, cette démarche s'est avérée très positive. Elle confère aujourd'hui un véritable avantage concurrentiel à l'entreprise ARS Provence. En effet, les mentalités ont évolué, les clients sont désormais mieux sensibilisés aux risques chimiques et Madame BACK-GORTAZAR constate que : « nous avons une longueur d'avance sur ces questions, nous pouvons nous positionner en conseil vis-à-vis de nos clients. Par exemple, quand des contrôles concernant l'émanation de phtalates ont été demandés pour certains marchés viticoles à l'export, nous étions prêts, nous pouvions apporter la solution technique ».

La prévention des risques, moteur de la stratégie d'ARS PROVENCE

ARS Provence tient à conserver sa position de précurseur et de nombreux points font l'objet d'une démarche continue d'amélioration, en partenariat avec la Carsat Sud-Est : le suivi des heures d'exposition des salariés, la ventilation des locaux mais surtout une veille technologique permanente. Ainsi, l'entreprise travaille actuellement au remplacement des produits de nettoyage par des formules sans solvants.

L'entreprise joue également un rôle actif dans la sensibilisation des acteurs tels que les cabinets d'œnologie. Elle participe à des études sectorielles en partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin – Centre du Rosé, dans le cadre d'une expérimentation sur la migration des phtalates et du bisphénol A.

« Je pense que la prévention des risques professionnels fait partie intégrante d'une démarche globale de qualité. Fiabilité, traçabilité, innovation : tout cela nous tire vers le haut, c'est notre stratégie d'entreprise » résume Madame BACK-GORTAZAR.

➤ A propos d'ARS Provence :

ARS Provence est présente depuis 1994 sur le marché des revêtements spéciaux. Elle traite en particulier l'étanchéité de cuves et réservoirs dans les domaines viticoles, les stations d'épuration, et l'eau potable. Implantée à Cuers, dans le Var, l'entreprise emploie 17 personnes.

<http://www.arsprovence.fr/>

➤ A propos de la Carsat Sud-Est : partenaire majeur de Préventica Marseille depuis 1998

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Sud-Est (Carsat Sud-Est) est un organisme de sécurité sociale.

Sa compétence territoriale s'étend sur les 8 départements des régions PACA et Corse, ce qui représente une superficie de 40 080 km². La Carsat Sud-Est est un organisme de droit privé, qui assure des missions de service public dans trois domaines:

- le domaine de la **retraite** : la Carsat instruit et assure le paiement des pensions et allocations retraite des salariés du Régime général. Elle gère également le transfert des données sociales,
- le domaine des **risques professionnels** : la Carsat accompagne les entreprises pour la prévention des risques professionnels et calcule le taux de cotisation AT/MP des entreprises.
- le domaine de **l'action sanitaire et sociale** : la Carsat aide et accompagne les assurés sociaux fragilisés par la maladie, le handicap ou le vieillissement.

Son équipe Prévention, composée notamment d'Ingénieurs-conseils et de contrôleurs de sécurité, accompagne et conseille les entreprises.

➤ **A propos de PREVENTICA :**

Depuis 15 ans, les Congrès/Salons Préventica sont organisés dans les régions de France, à raison de **2 rendez-vous par an**. L'événement est aujourd'hui la **référence nationale** pour tous les acteurs de la maîtrise des risques, tant dans l'entreprise que dans les services publics.

En permettant réflexions, retours d'expériences et rencontres professionnelles sur les **conditions du bien-être au travail**, aussi bien que sur **les enjeux de la sécurité globale des entreprises**, les Congrès/Salons Préventica s'inscrivent depuis leur origine dans le champ du développement durable des organisations.

380 stands et plus de 120 conférences sont à la disposition des visiteurs issus de tous les secteurs d'activité : BTP, Industrie, Santé, Grande Distribution, Tertiaire, Administration, Collectivités territoriales...

Marseille accueillera les 17, 18 et 19 juin, au Parc Chanot, **la 26ème édition nationale de Préventica**.

Contacts presse :

• Préventica
Marie-Laure Thomas
marie-laure@preventica.com
Tél. 05 57 54 34 85

• Carsat Sud Est
Monique Ferrari
monique.ferrari@carsat-sudest.fr
Tél. 04 91 85 77 72